

Rapport N° 159
Espaces verts et forêts
Engagement d'un adjoint au Chef de service

Nyon, le 26 mai 2014

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie le 30 avril 2014 en présence de M. C. Dupertuis, Municipal en charge du service des Espaces verts et forêts et M. H. Rubattel, Chef de service. Des renseignements et informations complémentaires ont été fournis à la commission et elle les en remercie.

Le service précité est en charge de la « vitrine » de la Ville de Nyon. Ses activités sont multiples et d'autres tâches à celles usuelles se sont ajoutées au fil du temps, telles que l'exploitation des forêts, la gestion du centre funéraire et du cimetière, l'entretien des terrains de football du centre sportif de Colovray. L'UEFA a par ailleurs exprimé sa satisfaction au service concerné pour la qualité du travail effectué et par conséquent de l'image qui est donnée au public.

Le fort développement de la Ville de Nyon, la mise en place de nouveaux PLQ (plans de quartiers) et donc de parcs et jardins, l'aménagement arborisé de routes font que le service, et donc son responsable, sont mis à forte contribution. Le chef de service n'a pas de suppléant/e et est dans l'impossibilité de tout gérer, notamment de suivre les projets confiés à des tiers sous-traitants d'où des risques d'être mis devant le fait accompli. Plus de 60% de son temps de travail relève de la gestion de projets en étroite collaboration avec d'autres services de la Ville (Architecture & Bâtiments, Travaux et Environnement entre autres).

Un récent audit confié à une société tierce (annexé au préavis) concluait que le service des Espaces Verts et Forêts était en sous-effectif et qu'il y avait lieu d'équilibrer la charge de travail de son Chef. Pour mémoire, l'effectif du personnel se monte à **24,1 ETP** (emploi temps plein). Il y a 20 ans, le budget de ce service représentait **4,4%** du total du budget de fonctionnement. Aujourd'hui, ce chiffre est tombé à **1,6%** !

Le profil recherché est celui d'une personne à même de remplacer le chef de service tant dans des tâches techniques et administratives que dans des tâches de conduite de personnel et de relations publiques et donc disposant d'un bagage professionnel avéré.

Conclusions

La commission est d'un commun accord à reconnaître la qualité du travail fourni. Le chef de service doit être épaulé car de trop nombreuses responsabilités ne reposent que sur son savoir ce qui n'est pas sans risques en cas d'indisponibilité de celui-ci.

La croissance de la Ville de Nyon et donc l'ampleur des projets en cours et à venir dans le cadre de cette législature font qu'un niveau de compétence doit impérativement être assuré.

Elle est donc unanime à se prononcer en faveur du préavis à elle soumis.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la (les) décision(s) suivante(s) :

Le Conseil communal de Nyon

- vu** le préavis N° 159 concernant l'engagement d'un-e adjoint-e au Chef du Service des espaces verts et forêts et l'équipement du poste,
- ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'autoriser la Municipalité à engager un/une adjoint/e au Chef du Service des espaces verts et forêts ;
2. d'accorder un crédit annuel de CHF 144'000.- au budget 2015 et aux budgets des années suivantes et de ventiler ce montant sur les comptes 3011 et suivants du Service des espaces verts et forêts ;
3. d'accorder un crédit de CHF 11'000.- pour l'équipement de ce poste, montant réparti de la manière suivante :
CHF 3'000.- sur le compte N° 190.3117.00 pour le matériel informatique ;
CHF 8'000.- sur le compte N° 351.3111.00 pour l'achat de mobilier et matériel.

La Commission :

Mmes

Véronique BÜRKI-HENRIOD
Florence DARBRE GUBBINS
Gabrielle ETHENOZ-DAMOND
Michèle MIEVILLE-BLONDEL
Suzy NELSON-POLLARD

MM.

Sadik KRASNIQI (absent et excusé)
Blaise ROCHAT
Philippe-Jean PERRET, Président et rapporteur